

Après le succès du 31, on continue !

La journée du 31 mars est indéniablement une réussite. Le nombre de grévistes, par rapport au 9 mars, a doublé à La Poste et à Orange. Les grévistes sont aussi nombreux dans les centres d'appels. Dans la rue le nombre de manifestant-es était deux à trois fois plus important.

Le gouvernement, face à cette hausse du nombre de salarié-es dans la rue et de la mobilisation de la jeunesse, n'a pour l'instant trouvé qu'une seule réponse, la répression des manifestant-es, souvent les plus jeunes. La violence d'état franchit une nouvelle étape dans la répression des mouvements sociaux pendant les manifestations mais également après. Ainsi à Paris, Grenoble, Toulouse, Rouen ou Saint-Brieuc, les manifestant-es rassemblé-es sur les places ont été délogé-es manu militari. Ce que le pouvoir veut éviter, c'est que les gens de divers horizons puissent se réunir, discuter et organiser la lutte et la mobilisation contre la loi Travail et pour la justice sociale. La violence policière, facilitée par le maintien de l'état d'urgence, est encouragée par le gouvernement qui a décidé d'engager un bras de fer avec le mouvement social et restera probablement impunie.

Quel que soit leur statut, jeunes ou vieux, tou-tes les salarié-es sont concerné-es par la brutalité de cette loi écrite par le Medef.

La majorité de la population rejette cette loi mais le gouvernement reste sourd et prétend l'imposer par tous les moyens, y compris par l'intimidation et la répression.

Le gouvernement s'entête et refuse d'entendre les contestations massives. A nous de mettre toutes nos forces dans la bataille pour le faire céder. Pour nous faire entendre, la grève reconductible dans toutes les entreprises et l'occupation de la rue pour bloquer l'économie sont à l'ordre du jour. Ce sont les armes que redoutent le plus le gouvernement et le patronat. Nous devons les mettre à l'ordre du jour dans chaque entreprise, assemblée générale, rassemblement et occupation.

Sud contribuera de toutes ses forces à mobiliser les salarié-es pour le retrait total de la loi et l'obtention de nouveaux droits, en premier lieu la réduction du temps de travail.

Paris le 1er Avril